

À la découverte des ruines du château de Saint-Barthélémy

Une randonnée proposée par Parton et Odré



Randonnée n°1883521

Entre campagne agricole et forêt vierge, découvrez les ruines du château de Saint-Barthélémy qui domine les villages très authentiques de Durban-sur-Arize et de Montseron, sur le massif du Plantaurel. Vous admirerez des paysages des plus apaisants : vues sur la chaîne des Pyrénées, forêts émeraudes dignes des plus grands films fantastiques, collines à perte de vue.

Durée :	5h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.17km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	470m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	471m	Régions :	Pyrénées, Massif du Plantaurel
Point haut :	563m	Commune :	Durban-sur-Arize (09240)
Point bas :	340m		

Description

Rendez-vous Rue de la Mairie, sur le parking de la mairie de la commune de Durban-sur-Arize, sur la départementale 15.

(D/A) Partez vers l'Ouest, c'est à dire en laissant la mairie sur la droite et en prenant, tout de suite à gauche au croisement, le Chemin de Francou, pour atteindre le hameau de Francou.

(1) Continuez tout droit sur le Chemin du Lavoir sur un peu plus de 100m en laissant tous les chemins partant sur la droite. Descendez sur votre gauche, en lacet, en quittant la route goudronnée après la dernière habitation pour atteindre le lavoir.

(2) Juste après le lavoir, empruntez le chemin empierré sur la droite, montant vers Montseron et suivez-le pendant 1,1km. Vous croiserez plusieurs chemins partant nettement sur la gauche ou la droite mais continuez en grim pant tout droit pour arriver à un carrefour goudronné. Aller toujours droit devant, vous longez le cimetière et l'église sur votre gauche.

(3) Prenez le chemin sur votre droite juste avant la croix, quittant de nouveau la route goudronnée et laissant la première habitation sur votre gauche. Grimpez pendant 500m et, arrivé au carrefour tout en haut de la colline, virez à angle droit sur votre droite, plein Nord, pour redescendre doucement vers la mairie de Montseron, au Pleich.

(4) Retrouvez, donc, la route goudronnée et prenez à droite sur 20m puis tout de suite à gauche derrière le premier bâtiment (mairie). Suivez de nouveau un chemin de terre qui descend entre 2 bâtiments. Descendez jusqu'au hameau de Lescalé, vous laissant guider par la route partant sur la gauche pour atteindre un nouveau croisement.

(5) À ce croisement, laissez la route principale qui vient de gauche et part sur votre droite. Empruntez la piste en terre en face qui monte nettement vers une habitation isolée et, après 20m, tournez à droite pour passer devant cette maison. Continuez en longeant et surplombant la route principale qui se trouve donc sur votre droite.

Le chemin est nettement défini et vous longez rapidement un fil barbelé à travers une forêt des plus vierges qu'il puisse être. Moins d'1km plus loin, arrivez à un croisement de deux petits chemins qui s'écartent lentement l'un de l'autre.

Points de passages

- D/A Parking de la mairie**
N 43.019469° / E 1.344115° - alt. 367m - km 0
- 1 Hameau de Francou**
N 43.017402° / E 1.342114° - alt. 378m - km 0.33
- 2 Lavoir de Francou**
N 43.016802° / E 1.339689° - alt. 370m - km 0.57
- 3 Église et Cimetière de Montseron**
N 43.012388° / E 1.32815° - alt. 490m - km 1.73
- 4 Mairie de Montseron**
N 43.018066° / E 1.323777° - alt. 481m - km 3.09
- 5 Hameau de Lescalé**
N 43.02009° / E 1.322844° - alt. 444m - km 3.53
- 6 Croisement dans le bois**
N 43.027346° / E 1.326968° - alt. 471m - km 4.53
- 7 Croisement aux Baydoux - Vers l' - Arize (rivière)**
N 43.033752° / E 1.323441° - alt. 401m - km 5.49
- 8 Lieu-dit Campbataillé**
N 43.036058° / E 1.330062° - alt. 340m - km 6.59
- 9 Fin du chemin bordé d'un muret de pierres**
N 43.034069° / E 1.337459° - alt. 452m - km 7.44
- 10 A droite toute**
N 43.034375° / E 1.352857° - alt. 514m - km 8.78
- 11 Descente à droite dans la forêt**
N 43.033186° / E 1.346353° - alt. 560m - km 9.35
- 12 Arbre à 6 troncs**
N 43.031599° / E 1.342496° - alt. 548m - km 9.73
- 13 Direction château**
N 43.024271° / E 1.339963° - alt. 431m - km 11.07
- 14 Château de Saint Barthélémy**
N 43.022022° / E 1.33243° - alt. 470m - km 12.03

D/A Parking de la mairie

(6) Obliquez à droite et longez la falaise (pas de risque particulier à cet endroit) en vous laissant guider par la trace pendant un autre kilomètre. Votre parcours vire régulièrement vers la gauche. Vous commencez à apercevoir des petites prairies et, sur le versant opposé vous dominant, une ferme isolée (appelée Baydoux - Baydous sur la carte). Arrivé à sa verticale, vous débouchez sur un chemin plus large.

N 43.019391° / E 1.343942° - alt. 367m - km 13.17

(7) Descendez en prenant sur votre droite toujours à travers bois, longeant un petit ruisseau, en contrebas sur votre gauche. Arrivés en bas, celui-ci se jette dans la rivière Arize qui vous fait face. Prenez à gauche par-dessus le ruisseau. Traversez le champs et marchez tout droit jusqu'à la route que vous rejoignez au niveau du pont qui enjambe l'Arize.

Prenez cette route sur la droite, par le pont, comme si vous reveniez sur vos pas pour atteindre à 150m le lieu-dit Camp Bataillé.

(8) Vous pouvez quitter la route et monter avant la première habitation à gauche sur une pente raide qui vous mène, après deux brefs lacets, à une ferme. Traversez-la et montez un petit 100m pour dépasser les quelques arbres présents. Ces derniers dépassés, vous faites un petit droite-gauche pour longer le muret de pierres entassées, que vous gardez à votre gauche. Il s'agit là, de l'endroit le plus difficile à repérer de la randonnée. Grimpez le long du chemin à travers champs en vous laissant porter sur la droite jusqu'à ce que les murets de pierres s'arrêtent avec la trace.

(9) Face à vous la forêt. Marchez tout droit vers elle traversant le champ sur la largeur pendant 20m tout au plus. Longez la forêt en prenant à gauche et en la gardant donc sur votre droite. Quelques mètres après vous avez devant vous un chemin qui se dessine, délimité par un piquet de bois. Insérez-vous avec à gauche la clôture pour les vaches (fil de fer à l'horizontal longeant le chemin) et à droite la forêt. Vous pouvez désormais suivre la piste jusqu'au prochain croisement, au kilomètre 9 soit 1,4 km après avoir quitté les murets de pierre

(10) Virez en épingle serrée à droite et reprenez la marche en montant ce chemin de terre fortement marqué, de part et d'autre, par des ornières de tracteur. Après 500m de marche deux chemins vous font face.

(11) Descendez sur la droite et suivez la piste dans la forêt. Arrivés au plus bas, le chemin remonte face à vous, légèrement sur votre gauche.

(12) Passez sur la droite d'un arbre à 6 troncs, balisé de la marque Jaune des petites randonnées. Suivez la trace, qui sort petit à petit des bois pour s'ouvrir sur une vue imprenable de la vallée et les Pyrénées. Vous apercevez régulièrement sur votre droite le château, en ruine.

Descendez plus d'1km, passez à côté de la fontaine de Coi d'Aouac (toute petite construction ancienne en pierres sur votre gauche, au bord du chemin).

(13) Aux intersections suivantes, suivez la direction du château, à savoir deux fois sur votre droite.

Suivez le chemin jusqu'au château, en traversant de nouveaux la forêt qui, selon la saison, revêtira sa plus belle robe vert émeraude (voir photo).

(14) Parvenu au Château de Saint Barthélémy, dont vous ne pourrez pas faire le tour compte tenu de son état, vous pouvez revenir sur vos pas, puis redescendre sur Durban en empruntant l'autre piste menant à ce lieu, celle à votre droite en redescendant. Restez toujours sur votre droite, rentrez dans le village et prenez le pont par-dessus l'Arize pour arriver au croisement de la départementale 15. Prenez en face pour arriver à la mairie située légèrement à gauche (D/A).

Informations pratiques

Prévoir :

- chaussures de randonnée ou de trail avec crampons de préférence étanches
- au moins 1 bâton conseillé car sol souvent humide, avec beaucoup de roches
- de l'eau pour tout le trajet car pas de point d'eau potable
- de quoi se redonner de l'énergie (fruits...)
- un téléphone chargé
- et bien sûr une poche / sac poubelle pour préserver la nature qui est précieuse.

Randonnée faisable en 2h30 / 3h si vous la voulez sportive, mais 5 heures sont nécessaires si vous prenez le temps d'admirer, de profiter.

C'est une randonnée très nature au cœur de petits villages, vous ne trouverez pas de commerce sur le parcours. Soyez donc prévoyant (commerces les plus proches à Castelnau Durban, La Bastide de Sérou, Le Mas d'Azil)

Pas d'eau potable sur le parcours, des tables de pique-nique existent à l'arrivée et à Lescalé sur le trajet (après 3,5 km). Vous

pourrez aussi vous asseoir dans les champs après la ferme de Campbataillé, avec une magnifique vue.

Vous pouvez prévoir dans votre véhicule de quoi vous baigner dans l'Arize à l'arrivée.

Le parcours passe des clôtures d'élevage. Il est indispensable de les refermer après votre passage pour le bon partage des lieux et la sécurité de tous.

En période de chasse (septembre à février), soignez vigilants les mercredis, samedis et dimanches.

Enfin soignez très prudent aux abords du château. Des chutes de pierres sont possibles

A proximité

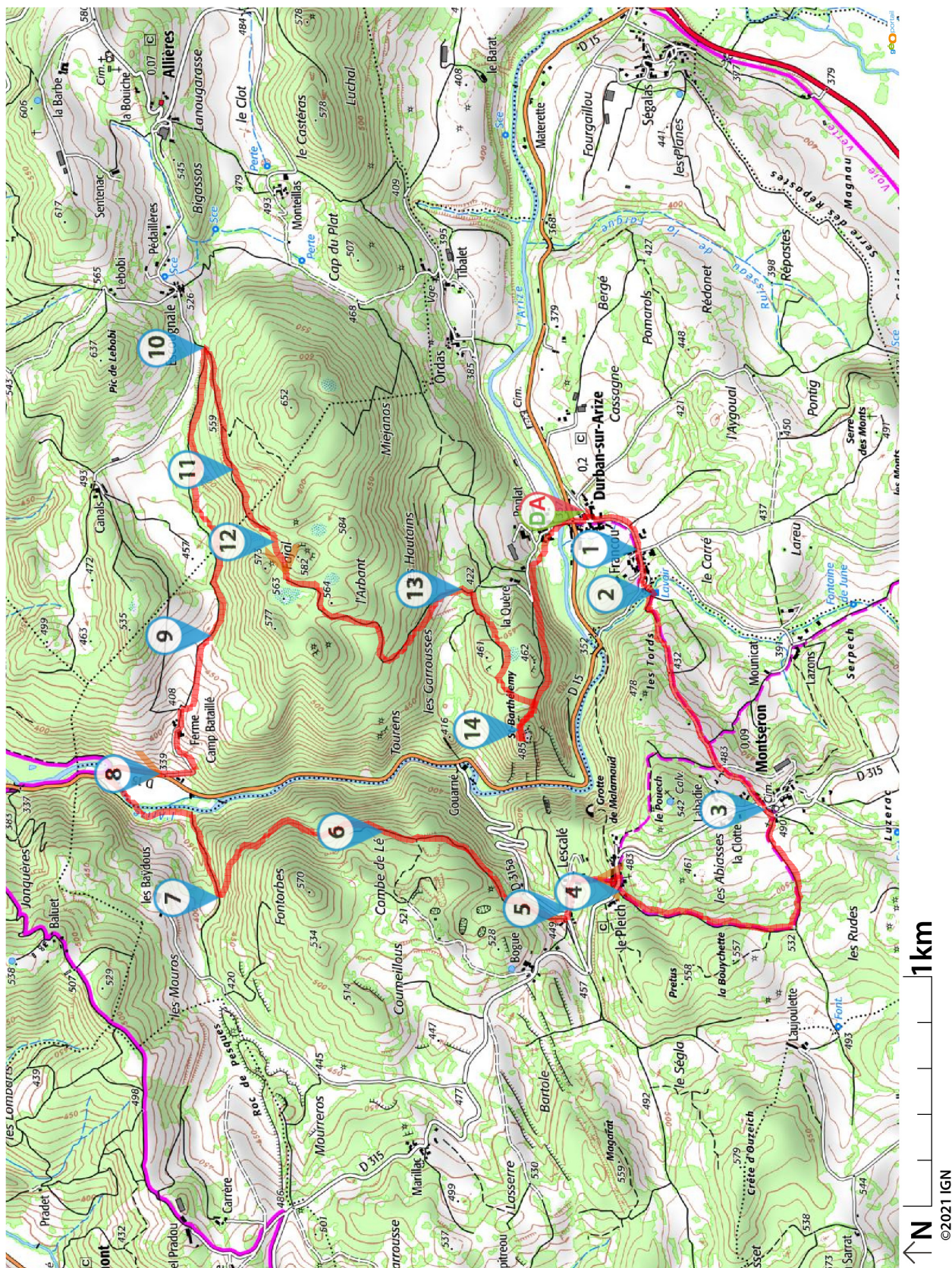
Pendant la randonnée, vous pourrez découvrir sur le parcours plusieurs panneaux vous parlant de curiosité de ce territoire peu connu, comme le Desman des Pyrénées par exemple, la fontaine de Coi d'Aouac ...

À Durban et tout le long de la D15 vous trouverez des lieux pour vous baigner dans l'Arize.

Vous êtes proche de la grotte de Mas-d'Azil, de Saint-Girons et de la citée de Saint-Lizier (palais).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-des-ruines-du-chateau-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



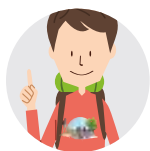
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

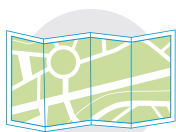
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



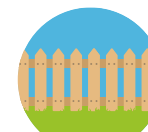
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



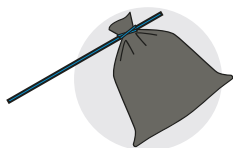
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



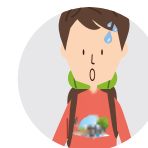
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.